

Les prestations seront réglées selon l'état d'avancement de la mission.

Article 3 :

Dit que la dépense est inscrite au budget, en section de fonctionnement.

Article 4 :

Madame le Maire est chargée de l'exécution de la présente décision du maire, publiée sur le site internet de la ville pour une durée de 3 mois, à compter de la signature de ladite décision.

Copie de cet acte sera transmise à :

- Monsieur le sous-préfet de l'arrondissement de Provins,
- Madame la directrice du service financier,
- Madame le receveur municipal,
- La Société Adrial Conseils.

Fait à Nangis, le 06 OCT. 2023

Le Maire,
Nolwenn LE BOUTER



**Certifié exécutoire compte tenu
de sa télétransmission en sous-
préfecture**

Le ..06.OCT. 2023.

**Et de la transmission ou
notification et publication**

Le ..06...OCT..2023

Le Maire,
Nolwenn LE BOUTER



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois auprès du tribunal administratif de Melun dans le respect du délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.

La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site telerecours.fr

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20231006-DEC-2023-195-AR
Date de télétransmission : 06/10/2023
Date de réception préfecture : 06/10/2023